



CIS Iles de Lérins
De Cannes jeunesse

Votre séjour au CIS Iles de Lérins

Votre arrivée

L'accès vers l'île Sainte Marguerite s'effectue via les navettes maritimes régulières au départ de Cannes. La durée de la traversée est de 15 minutes. Horaires de la navette : <http://bit.ly/CISnavettes>

A votre arrivée sur l'île, empruntez le chemin goudronné jusqu'au Fort Royal (prévoir 10-15 minutes).

Présentez-vous à la Guérite d'entrée du Fort Royal (gérée par le musée du Masque de fer et du Fort Royal) en précisant votre nom ou celui de votre groupe (si vous avez un bon de transfert maritime, présentez-le).

Puis dirigez-vous vers l'accueil du Centre International de Séjour situé sur la petite place avec le puits avant 18h.



Votre hébergement

Les chambres sont mises à disposition à partir de 16h00 et doivent être libérées à 10h00. Vous êtes logés en chambres collectives équipées de lits superposés. Les draps sont fournis. Ils sont à récupérer en lingerie à votre arrivée et doivent être ramenés au même endroit avant votre départ. Notez que c'est à vous de faire votre lit :)

Les sanitaires sont communs, ils sont en général situés à l'intérieur du bâtiment dans lequel vous logez. Le linge de toilette n'est pas fourni.

Vous avez la possibilité d'entreposer les bagages à l'accueil lors de votre arrivée.

Vos repas (pique-nique sur réservation)

08h15-09h15 Petit déjeuner / **12h30** Déjeuner / **19h30** Dîner

Un repas comprend une entrée unique, un plat unique et un fromage ou dessert unique.

Les repas sont proposés en plat commun, ou en plateau. Ils doivent être récupérés en cuisine. Nous demandons à nos résidents de participer au service de table (mise en place, débarrassage et nettoyage des tables).



Vos contacts utiles

Accueil CIS Iles de Lérins : 04 97 06 27 20

Portable (permanence) : 06 23 83 07 18

Compagnie maritime Trans Côte d'Azur : 04 92 98 71 30

Musée du Masque de fer et du Fort Royal : 04 89 82 26 26

Garde forestier ONF : 04 93 43 49 24



Important

Il est strictement interdit de :

- Apporter de l'alcool ;
- Fumer sur l'île ainsi qu'à l'intérieur du Fort ;
- Faire du feu sur le fort comme sur l'île ;
- Amener des animaux au centre ;
- Faire du bruit après 22h00.